Économie extérieure

Réponse à une consultation 26.09.2022

L'économie soutient l'accord de protection des investissements conclu avec l'Indonésie

Les investissements directs à l'étranger revêtent une grande importance pour la Suisse et constituent un facteur important pour le développement durable dans les marchés émergents. L'accord bilatéral de libre-échange avec l'Indonésie garantit une protection conventionnelle des investissements suisses en Indonésie – et inversement des investissements indonésiens en Suisse – contre les risques politiques. economiesuisse soutient cet accord. Ses dispositions correspondent aux normes actuelles et il comble un vide contractuel critique apparu après la résiliation par l'Indonésie de tous les accords bilatéraux de protection des investissements. En combinaison avec l'accord de libre-échange durable conclu par les États de l'AELE avec l'Indonésie, qui est entré en vigueur en 2021, on peut s'attendre à ce que l'accord pour la protection des investissements renforce considérablement la dynamique commerciale et d'investissement des entreprises suisses en Indonésie sur le moyen et long terme.